Santé & Social

FORMATION ASSISTANT.E DE VIE AUX FAMILLES (ADVF)

L'ADVF peut intervenir à domicile, auprès des personnes dépendantes ou des familles, et apporter une aide dans la vie courante.
L'ADVF peut exercer ses fonctions dans des associations d'aide à domicile, en emploi direct, dans des entreprises de service à la personne et/ou dans des collectivités publiques.
L'**ADVF de formation** assure ses fonctions de façon autonome et s'adapte à des contextes familiaux différents.
L'ADVF met en place une relation professionnelle, planifie et organise ses interventions, prend en compte les mesures de prévention et de sécurité, tient compte des personnes.
L'**assistant de vie aux familles de formation** exerce une activité soit ponctuellement, soit de façon régulière, à temps plein mais le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont variables et décalés. Les déplacements sont nombreux, la possession d'un moyen de locomotion est parfois nécessaire.

Avec la **formation ADVF**, devenez Assistant de Vie Aux Familles et intervenez à domicile pour aider les personnes dépendantes et/ou les familles. 97% de réussite à l'examen et 95% des élèves trouvent un poste suite à notre formation.

Découvrez toutes nos formations dans le secteur de la santé et du social.

ORGANISATION

- Lieux de formation : Toulouse, Montpellier, Carcassonne, Perpignan, Tarbes
- Effectif : De 10 à 15 personnes
- La **formation ADVF** a une durée modulable de 450 à 614 heures en centre et de 105 à 140 heures en entreprise. Cette durée est adaptable en fonction des besoins et des compétences de la personne.
- Modalités : La **formation Assistante de vie** peut être réalisée en continue ou en alternance.
- Délai d'accès à la formation : 1 à 2 mois
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel

L'ADRAR est un **centre de formation d'assistant de vie aux familles**.

PROFILS & PRÉREQUIS DE LA FORMATION ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

- La **formation Assistant de vie aux familles** est "tous publics", pour une personne maîtrisant les savoirs de base (lire, écrire, compter) avec un projet validé par une expérience professionnelle de 15 jours dans l'aide à la personne à domicile ainsi qu'une connaissance du secteur d'activité et des contraintes.
- Sens des responsabilités et du relationnel.

VALIDATION & CERTIFICATION

- Libellé de la certification : TP - Assistant de vie aux familles
- Niveau : Titre professionnel de niveau 3
- Code RNCP/RS : 37715
- Nom du certificateur : Ministère du Travail du plein Emploi et de l'Insertion
- Date d'enregistrement de la certification : 05-07-2023

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

La **formation au titre professionnel Assistant de Vie aux Familles** admet des débouchés vers plusieurs types d'emplois :

- Auxiliaire de vie
- Aide à domicile
- Métiers de la petite enfance
- Métiers de l'assistance aux personnes âgées

FORMATION ASSISTANCE DE VIE AUX FAMILLES : MODE DE FINANCEMENT & PRIX

La **formation Assistance de vie aux familles**/Auxiliaire de vie peut être financée via les dispositifs suivants :

- Région Occitanie Cofinancé par l'Union européenne
-
- Demandeur d'emploi
- Éligible au CPF (code 258660)
- Éligible à la VAE
- **Formation ADVF en alternance** : Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage
- Pro-A
- Plan de développement des compétences
- **Formation ADVF : le prix** varie de 4800€ à 6500€ (parcours moyen)

OBJECTIFS DE LA FORMATION AIDE À DOMICILE

À l'issue de la **formation, l'aide à domicile** est capable de :

- Réaliser les tâches domestiques (entretien du linge, du logement, repas)
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- Prendre en charge les jeunes enfants
- Mettre en œuvre une communication et un comportement adapté à chaque enfant, famille, personne accompagnée
- Justifier de ses acquis devant le Jury de validation du Titre Professionnel ADVF
- Obtenir le certificat de SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- S'insérer durablement dans le secteur des SAP

100% de réussite à la certification

95% de stagiaires satisfaits

Données 2025 : sur la base de 100 apprenants dont 6 apprentis

Données spécifiques à l'apprentissage :

- Taux de réussite : 100 %
- Taux d'interruption / rupture, taux de poursuite d'étude et taux d'insertion professionnelle : Indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissemen id_uai=0312984A

CONTENU DE LA FORMATION

Le **programme de la formation ADVF** est composé de 3 blocs de compétences liés au titre dont l'accès peut être individualisé en fonction des besoins de chacun.

1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

2. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

3. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

- SST : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

MÉTHODES DE SUIVI PÉDAGOGIQUE

L'analyse des acquis et des capacités du stagiaire permettent de décliner des objectifs pédagogiques personnalisés.
Notre démarche, basée sur une situation de travail et l'acquisition de compétences, reste ancrée dans la réalité des métiers :
- Des études de cas pour aborder des situations concrètes
- Des démos gestuelles, travaux pratiques pour les gestes professionnels
- Des exposés de groupe pour un travail de réflexion et d'échanges
- Des travaux individualisés sous la guidance et le réajustement du formateur qui s'adapte aux capacités, aux modes d'apprentissage et à l'hétérogénéité des stagiaires
Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre.
Une salle informatique est à disposition pour la constitution du Dossier Professionnel, nécessaire au passage du titre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation de la formation. Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un Dossier Professionnel à présenter au jury final.
L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation Assistant.e de vie aux familles/Auxiliaire de vie se déroule dans nos locaux composés de salles de cours, salles informatiques, salle pédagogique et appartement pédagogique comprenant des postes de cuisine, une salle de bain et toilettes, un espace petite enfance (change, baignoire, sommeil), un espace pour personne dépendante (lit médicalisé, matériel d'aide aux transferts...).

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Coordinat.eur.rice de la filière : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.
Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.
Le format.eur.rice référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la **formation Aide à domicile/Auxiliaire de vie sociale**.
Les format.eurs.rices techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.
Le référent·e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR est un **centre de formation ADVF** vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

Fiche mise à jour le : 21/09/2026

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33

Contact Montpellier

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Carcassonne

carcassonneinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Perpignan

perpignaninfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Tarbes

accueiltarbes@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33